



Action du 31 mai pour la défense de l'assurance chômage en Savoie



Ce vendredi 31 mai 2024, les militants de la CGT Savoie ont distribué des tracts et échangé avec de nombreux privés d'emplois et agents de France Travail sur la violence du prochain décret concernant l'assurance chômage. Ce décret, prévoit une nouvelle baisse de la durée d'indemnisation (40%). Les séniors seront les plus touchés, certains verront leur durée maximale, divisée par 2.

Bravant la pluie, devant les agences France Travail de Chambéry, St Jean de Maurienne et Albertville, ils ont pu constater la forte inquiétude des jeunes précaires et des saisonniers déjà fortement impactés par les dernières contreréformes.

A cette occasion, ils ont rappelé à la presse locale que les séniors et les précaires n'étaient pas les seules victimes de la casse du chômage.

Ces mesures criminelles (Le chômage est à l'origine de 10 à 14 000 morts par an) auront pour effet de mettre la pression sur les salaires et les conditions de travail de l'ensemble des salarié-e-s.

Aujourd'hui, 2 chômeurs sur 3 ne sont pas indemnisés. La moitié de ceux qui le sont touchent moins que le seuil de pauvreté.

Avec 1.5 millions de licenciements et ruptures conventionnelles par an, ce sont la moitié des travailleuses et travailleurs qui ont ou feront appel à l'assurance chômage au cours de leur vie professionnelle. En Savoie, des centaines de salariés sont victimes de plans sociaux comme à NFA La Bathie, Chateaufeuillet la Léchère ou encore la Croix Rouge à Modane. La perte de leur travail doit-elle en plus s'accompagner de la réduction de leurs indemnités chômagees ?

Ne lâchons rien, la lutte contre ces mesures moyenâgeuses fera, à n'en pas douter, l'actualité lors de la prochaine rentrée sociale.

